



MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE
Séance extraordinaire du Conseil
en renonçant à l'avis de convocation

en vertu des articles 156 et suivants du Code municipal du Québec

Lundi 27 mars 2023 à 19h30

Hôtel de Ville

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le maire.
2. Résolution renonciation à l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Avis de motion règlement 2023-03 afin de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
5. Adoption du projet de règlement 2023-03 afin de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource;
6. Période de questions sur le sujet à l'ordre du jour.
7. Levée de l'assemblée

Fait et signé à Saint-Ambroise, ce 27^{ème} jour de mars 2023.

Carolle Perron
Directrice générale/intérim